

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°9 du 8 Mars  
2023

## ACTUS REGIONALES

### ERER - Débat national sur la fin de vie

*Publié le 07 Mars 2023*

Dans son avis 139 "Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité" du 13 septembre 2022, le CCNE soulignait la nécessité de débats publics, avant l'engagement de toute réforme législative dans le domaine de la fin de vie. Le CCNE y affirmait son intention d'y participer en partenariat avec les Espaces de réflexion éthique régionaux (ERER) afin de porter la réflexion dans tous les territoires. Il s'inscrit ainsi dans ses nouvelles missions de contribuer à éclairer le débat public sur des problèmes éthiques et des questions de société en animant chaque année des débats en lien avec les ERER (Loi du 2 Aout 2021). Cette nouvelle forme de collaboration, initiée à l'occasion des Etats Généraux de la Bioéthique en 2018, renforce la volonté et les capacités des différents partenaires de porter l'information et d'initier le dialogue au plus près des personnes, qu'elles soient professionnelles, concernées ou profanes. L'objectif est de dépasser les simplifications, les postures idéologiques ou binaires, et d'aborder la complexité de la question de la fin de vie en donnant à chacun les moyens de se forger sa propre opinion.

Ces actions se déroulent en parallèle de différentes initiatives menées par différents acteurs, en particulier le CESE (Conseil économique et social) qui organise une convention citoyenne, des ministres Olivier Véran et Agnès Firmin Le Bodo, qui ont mis en place des groupes de travail de professionnels de santé et de parlementaires....

L'espace de réflexion éthique régional et les comités d'éthiques locaux associés ont le plaisir de vous partager [l'agenda des prochains évènements organisés en région](#) dans le cadre du débat national sur la fin de vie. Retrouvez les en suivant [ce lien](#).

### **Recherche-action sur la santé et les conduites addictives des mineurs non accompagnés suivis par la PJJ**

*Publié le 07 Mars 2023*

la DPJJ lance un appel à projet de recherche sur la santé et les conduites addictives des MNA suivis par la PJJ, afin d'améliorer leur prise en charge sanitaire et médico-sociale au cours du suivi judiciaire et de prévenir les risques de rupture de parcours de soins.

Les propositions soumises peuvent porter sur un seul des deux volets ou sur les deux volets. La ou les équipes devront argumenter sur leur capacité à mener cette enquête, en présentant leurs réalisations antérieures. Une expérience significative de la conduite de recherche-action sur la prise en charge en santé et/ou sur les problématiques spécifiques des MNA est requise. La proposition devra présenter le dispositif méthodologique précis, la population d'enquête, les terrains envisagés, ainsi que les mesures de protection des données personnelles, et le dispositif éthique et déontologique. L'équipe de sociologie devra présenter des garanties quant à leur capacité à conduire des entretiens dans la langue maternelle des jeunes.

Pour chaque volet : - une note de cadrage présentant la méthodologie choisie, - un rapport intermédiaire de 30 pages, - un rapport de recherche de 80 pages, avec une synthèse de 10 pages, - un livret commun aux deux volets de recherche, contenant des propositions et des outils destinés à améliorer le parcours de santé des MNA suivis par la PJJ.

Dans un seul document, format PDF, dans l'ordre indiqué ci-dessous :

1. Résumé du projet (une page maximum)
2. Projet de recherche de 10 pages maximum (hors annexe) Corps du texte : Times New Roman t.12, interligne simple ou 1,5 Bibliographie : Times New Roman t.12, interligne simple
3. Dossier administratif et financier
4. Présentation de l'équipe de recherche (CV de chaque membre d'une page maximum), de la structure porteuse du projet et des éventuels partenaires.

Les dossiers doivent être envoyés par mail aux adresses suivantes : [serc.dpjjsdmpje@justice.gouv.fr](mailto:serc.dpjjsdmpje@justice.gouv.fr); [alice.simon@justice.gouv.fr](mailto:alice.simon@justice.gouv.fr) et [marie-cecile.pineau@justice.gouv.fr](mailto:marie-cecile.pineau@justice.gouv.fr) avant le 31 mars 2023, 17h. Un accusé de réception vous sera envoyé.

[Appel à projet](#)

---

# Programme de soutien à la recherche "Autonomie : personnes âgées, personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, proches et professionnels"

Publié le 07 Mars 2023

En 2023, le programme de soutien à la recherche devient « Autonomie : personnes âgées, personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, proches et professionnels ». Il comprend 3 appels à projets de recherche et 2 dispositifs de soutien :

L'appel à projets de recherche « Analyse des politiques de l'autonomie, de l'offre médico-sociale et des besoins des publics (APAOB) » (session 1) prend la suite de l'appel à projets « Établissements, services et transformation de l'offre médico-sociale » L'appel à projets de recherche thématique « Troubles du spectre de l'autisme, troubles du neurodéveloppement et sciences humaines et sociales (TSA, TND et SHS) » (session 1) L'appel à projets de recherche dit « Blanc » (session 14). Le dispositif « Soutien aux communautés mixtes de recherche (SCMR) » (session 4) Le dispositif pour les doctorants « Financement de contrats doctoraux et de quatrième année de thèse » (session 1)

Documents joints

Les [textes des appels à projets et des dispositifs](#) dans la rubrique dédiée ; Le [replay du webinaire](#) qui précise les modalités de soumission aux appels à projets et dispositifs, comme le [diaporama de présentation \(pdf\)](#) ; La [foire aux questions \(pdf\)](#) sera prochainement actualisée ; un [guide du candidat pour les appels à projets de recherche et dispositifs \(pdf\)](#) ; un [guide du candidat spécifique pour les modalités de soutien aux « doctorant » \(pdf\)](#).

[Pour en savoir plus](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Veille au 07 mars 2023

Publié le 07 Mars 2023

#### COVID-19

Arrêté du 27 février 2023 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 relatif aux mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé maintenues en matière de lutte contre la Covid-19

[JORF n°0050 du 28 février 2023](#)

#### ESSMS

NOTE D'INFORMATION INTERMINISTÉRIELLE N° DGCS/SD3A/DGOS/SDPF/2023/23 du 20 février 2023 relative aux modalités d'application des mesures d'aides disponibles pour les établissements de santé, centres de santé, maisons de santé pluri professionnelles, dispositifs d'appui à la coordination et les établissements et services médico-sociaux pour faire face à la crise énergétique

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2023/4 du 28 février 2023](#)

## FIR

Arrêté du 27 février 2023 fixant pour l'année 2022 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale (rectificatif)

[JORF n°0054 du 4 mars 2023](#)

Arrêté du 27 février 2023 fixant pour l'année 2022 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale

[JORF n°0052 du 2 mars 2023](#)

### Personnes âgées

Arrêté du 27 février 2023 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2020 relatif à l'expérimentation des dispositifs renforcés de soutien au domicile (DRAD) pour les personnes âgées

[JORF n°0053 du 3 mars 2023](#)

### Professionnels

Décret n° 2023-158 du 6 mars 2023 modifiant le décret n° 2023-2 du 2 janvier 2023 relatif à la création, aux conditions et aux modalités de versement d'une indemnité carburant pour les travailleurs

[JORF n°0056 du 7 mars 2023](#)

### Violences conjugales

LOI n° 2023-140 du 28 février 2023 créant une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales (1)

[JORF n°0051 du 1 mars 2023](#)

## ACTUS SOCIALES

### **[FIRAH] Handicap, genre et précarité professionnelle**

*Publié le 07 Mars 2023*

Dans le cadre de la recherche « Handicap, genre et précarité professionnelle – Parcours biographiques et réception de l'action publique », portée par Sciences-Po (LIEPP-CRIS), en partenariat avec l'AGEFIPH, APF France handicap, apiDV, FDFFA, Fibromyalgie France et LADAPT, le FIRAH met à disposition en ligne l'ensemble des outils pratiques et réalisations scientifiques en accès libre. Cette recherche vise à favoriser la réalisation du droit au travail.

Les objectifs de ce projet sont de connaître les facteurs de précarisations professionnelle des femmes handicapées et d'identifier les pistes d'amélioration

[A découvrir en ligne](#)

Source : FIRAH, février 2023

---

## **[CNAPE] Besoins fondamentaux de l'enfant**

*Publié le 07 Mars 2023*

Pour garantir à chaque enfant la réponse la plus précoce et adéquate à ses besoins, la CNAPE publie des fiches mobilisant les besoins fondamentaux de l'enfant comme une clé de lecture et d'analyse de l'action éducative. Il s'agit de favoriser une culture commune au sein des équipes éducatives et amener un changement de regard sur cet enjeu essentiel à la protection et au bien-être de l'enfant.

[Ces fiches repères](#) présentent les apports théoriques concernant chaque besoin fondamental de l'enfant, son impact sur son développement et les effets d'une non-réponse. Elles contiennent des exemples de questions à se poser, au quotidien, dans l'accompagnement de l'enfant ou le soutien apporté à ses parents, pour s'assurer de sa bonne prise en compte et, le cas échéant, dégager des pistes d'actions.

Source : CNAPE, 08 février 2023

---

## **[Drees] La part des enfants de moins de 3 ans confiés principalement à une assistante maternelle ou une crèche a presque doublé entre 2002 et 2021**

*Publié le 07 Mars 2023*

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie les premiers résultats de la nouvelle édition de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants réalisée en fin d'année 2021. Cette étude apporte un éclairage sur le mode de garde ou d'accueil principal des enfants âgés de moins de 3 ans auquel ont recours les parents du lundi au vendredi en France métropolitaine. Elle détaille les solutions qu'ils mettent en place en fonction notamment de leur situation socioprofessionnelle, de l'âge des enfants et du type de territoire dans lequel ils résident. Elle présente également les souhaits des parents concernant la garde de leur enfant et analyse leur satisfaction. Enfin, elle fournit une mesure du recours aux différents solutions de garde utilisées à titre secondaire ou plus occasionnel.

Voici ce qu'il faut retenir de cette enquête :

L'accueil en crèche poursuit sa hausse, celui chez une assistante maternelle se stabilise

Sept enfants sur dix dont les deux parents travaillent à temps plein sont confiés à une assistante maternelle ou à une crèche

Plus d'un quart des enfants de moins de 3 ans sont accueillis en crèche ou dans une halte-garderie en agglomération parisienne

Les crèches et les haltes-garderies sont plus souvent le premier choix des parents

Un enfant sur deux combine un mode d'accueil formel payant et la garde par ses parents

[Etudes et résultats n°1257](#)

Source : DREES, 14 février 2023

---

## **[Drees] Mesurer le niveau de vie et la pauvreté des jeunes adultes de 18 à 24 ans**

*Publié le 07 Mars 2023*

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie les résultats d'une enquête sur la mesure du niveau de vie et de la pauvreté des jeunes adultes de 18-24 ans. Cette analyse a été menée selon trois axes : monétaire, conditions de vie, et subjective.

En France, les jeunes de 18-24 ans sont 1 400 000 à vivre sous le seuil de pauvreté en 2014

Les jeunes qui disposent d'un logement autonome sont plus fragiles économiquement que ceux résidant exclusivement chez leurs parents

Parmi les jeunes ayant quitté le domicile familial, les étudiants et ceux sans emploi sont les plus vulnérables.

[Les dossiers de la DREES, n°106, février 2023](#)

Source : DREES, 10 février 2023

---

## **Résultats étude Homère**

*Publié le 07 Mars 2023*

L'étude scientifique [Homère](#) lancée le 11 février 2021 a dévoilé ses résultats le 07 février. Il apparaît que la majorité des personnes aveugles ou malvoyantes bénéficiant d'une aide humaine sont satisfaites

de leur accompagnement.

Moins d'un répondant sur six ne reçoit aucune aide humaine et neuf sur dix bénéficiant de soutien "estiment que cette aide répond tout à fait ou plutôt à leurs besoins".

Les résultats de l'enquête montrent aussi que les trois quarts des répondants "ont le sentiment que la prise en charge a permis d'être tout à fait ou plutôt autonome".

L'étude traite également les questions relatives à la vie personnelle, de la confiance en soi, de la vie de couple, de la parentalité, de la scolarité et de l'insertion professionnelle.

[Pour en savoir plus](#)

---

---

## [CNSA] L'activité des MDPH en 2021

*Publié le 07 Mars 2023*

La CNSA a présenté ce 18 février les derniers chiffres relatifs à l'activité des maisons départementales des personnes handicapées sur 2021. Une année de "retour à la normale", marquée par une hausse du nombre d'usagers et d'orientations.

1,7 million de personnes ont déposé une demande de compensation du handicap auprès des MDPH, soit une hausse de 6,3% par rapport à 2020. Au total, 4,4 millions de demandes ont été formulées pour un délai de traitement qui "reste stable" à 4,1 mois pour les enfants (4,2 mois en 2020) et 4,6 mois pour les adultes (4,6 mois).

La CNSA remarque également une augmentation des attributions de droits en 2021 (+2,9%), et de la prestation de compensation du handicap (PCH) (+4,2%)

[Repères statistiques](#)

Source : CNSA, 18 février 2023

---

---

## [CNSA] Kit Communication pour la PCH

*Publié le 07 Mars 2023*

La CNSA met à disposition des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) un kit de communication afin de faciliter l'accès à la PCH pour les personnes concernées par les nouveautés.

Ce kit est composé d'un dépliant et d'un visuel utilisable sur les sites internet des MDPH et les réseaux sociaux.

[En ligne](#)

Source : CNSA, 16 février 2023

---

## [CAF] Créer un LAEP

*Publié le 07 Mars 2023*

Les Laep (Lieu d'accueil enfants-parents) sont des lieux hybrides d'accueil des jeunes enfants et de leurs parents favorisant les échanges entre parents, enfants et professionnels dans un cadre ludique. Ils offrent des temps de répit pour les parents et contribuent à la socialisation du jeune enfant, à la lutte contre les inégalités et l'isolement des parents.

Ce guide, conçu avec les Caf du Morbihan, du Val-d'Oise et du Pas-de-Calais, est destiné aux porteurs de projets ainsi qu'aux chargés de conseil et de développement des CAF afin de les accompagner dans leur mission de développement territorial des LAEP.

Il propose à chaque étape du projet, une fiche pratique :

Pourquoi créer un Laep ?  
Préparer le projet  
Le financement du Laep  
Communiquer auprès du public  
L'accueil et l'équipe d'accueillants en Laep  
Le suivi et l'évaluation du projet

Source : CAF, février 2023

### AGENDA

## 24ème Colloque de l'ALEPH et du CP-ALEPH - Envies d'enfants

*Le 18 mars 2023*

### **Echelle : En région**

24ème Colloque de l'ALEPH et du CP-ALEPH - Envies d'enfants [Affiche Programme](#) Lieu Théâtre de la verrière 28 rue Alfonse MERCIER Lille Renseignements, programme et inscriptions : [www.aleph-savoirs-et-clinique.org](http://www.aleph-savoirs-et-clinique.org) Antoine Verstraet : 06 26 17 63 56 [blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org](mailto:blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org)

---

## URRH 2023 - Le handicap réinvente les organisations

*Le 27 mars 2023*

### **Echelle : National**

4ème édition de l'Université du Réseau des Référents Handicap sur le thème : "Le handicap réinvente les organisations".

Cette université est ouverte aux référents handicap du privé comme du public, aux organismes de



formation et CFA, ainsi qu'aux organisations syndicales et patronales.

Lieu : Palais de la Bourse 17 Place de la Bourse 33076 Bordeaux

[Inscription](#)

[Programme](#)

[Pour en savoir plus](#)

---

---

## Projection-débat "J'ai des droits"

*Le 29 mars 2023*

### **Echelle : En région**

En 2022, les adhérents du Groupe d'entraide mutuelle (GEM) Les ch'tits bonheurs ont produit des mini-vidéos « J'ai des droits ! En santé » pour parler des droits des personnes sous mesure de protection (tutelle, curatelle, ...), avec l'aide du CREA I Hauts-de-France et de France Assos Santé Hauts-de-France.

Accès aux soins, information, consentement, personne de confiance... autant de droits qui méritent d'être promus auprès des usagers et des professionnels.

Le CREA I Hauts-de-France, France Assos Santé Hauts-de-France et le GEM Les ch'tits bonheurs vous invitent à La projection débat « J'ai des droits ! En santé » Mercredi 29 mars 2023 de 18h à 20h A Lille, Gare Saint Sauveur (17 Boulevard Jean-Baptiste Lebas).

[Inscription en ligne](#) (Gratuit – Sur inscription)

En partenariat avec le Conseil Lillois de santé mentale et le Projet territorial de santé mentale de l'arrondissement de Lille.

Pour tout complément d'information : 03 66 32 18 88

N'hésitez pas à partager cette invitation, et/ou à [télécharger l'affiche imprimable](#).

---

---

## [FISAF] E-événement « Habitat Inclusif, de quoi parle-t-on ? »

*Le 31 mars 2023*

### **Echelle : National**

Entre logement ordinaire et accueil en établissement, l'habitat inclusif propose une nouvelle manière d'habiter et vise à garantir un chez soi pour tous dans la cité. Au même titre que l'emploi ou les activités socio-culturelles, l'habitat représente une clé vers l'inclusion des personnes en situation de

handicap au cœur de la vie de la société.

Lors de cet e-événement FISAF, retransmis sur la Plateforme du secteur public IdéalCo, des experts, institutionnels et professionnels, seront invités à débattre autour de la thématique de l'habitat inclusif sous la forme d'une table ronde le matin

L'après-midi de cette journée thématique permettra de découvrir ou redécouvrir différentes initiatives autour de l'habitat inclusif qui ont ainsi vu le jour au sein du réseau FISAF dans le champ du handicap sensoriel

[Inscription](#)

[Pour en savoir plus](#)

## OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---

### **Tarifs Offres d'emploi :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

### **Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaëys*

*Secrétariat de rédaction :*

*Cécile Boulogne*

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

---

---

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*

---

---